



Réunion de rentrée

Cette réunion avait pour but, suite au fonctionnement des groupes de travail de ce printemps, de déterminer les mesures qui doivent faire l'objet de négociations et de fixer un calendrier de celles-ci, mais aussi de faire le point sur les travaux conduits dans le cadre des groupes relatifs aux métiers, aux parcours professionnels et à l'adéquation missions/ moyens
Le Directeur Général a d'abord fait un point sur l'actualité.

Risques psychosociaux

Le DG déplore le suicide des 4 collègues qui a eu lieu avant les vacances et dit que l'on ne peut plus continuer comme avant. Il faut consolider le dispositif d'accompagnement.

Il est prévu un renforcement du dispositif interne avec le doublement de l'équipe des assistantes sociales. Le DG reconnaît qu'il y a un gros problème avec la médecine du travail, et annonce que l'ONF va recruter 3 médecins du travail. Le dispositif d'écoute externe doit être maintenu, celui-ci a fait l'objet d'une quarantaine d'appels de collègues pendant le mois d'août.

Il faut aussi renforcer l'accompagnement des personnels en difficulté et réactiver les cellules sociales territoriales. Un conseiller de prévention sera mis en place dans chaque DT. Un inspecteur du travail rattaché à l'IGS sera recruté.

Il est également prévu le développement d'actions de formation et la mise en place d'un comité consultatif d'experts pour nous conseiller. Il convient aussi de renforcer le partenariat avec la MSA. Le DG rappelle que les RPS concernent tous les responsables et tous les personnels de l'ETS.

L'audit socio-organisationnel doit permettre de compléter le travail sur les RPS et remettre à plat un certain nombre de choses. Une quarantaine d'offres ont été reçues et la commission d'ouverture se réunira le 12 septembre.

Contrat d'objectifs 2012-2016

Le DG dit ne pas sous estimer le vote unanime des organisations syndicales contre le contrat, mais rappelle que ce dernier maintient le statut de l'ONF et qu'il demeure l'acteur unique de la gestion des forêts publiques.

Le contrat d'objectifs doit être signé fin septembre.

Le DG annonce qu'il faut porter les investissements annuels en forêt à 87 M€ pour être en mesure d'assurer une réelle gestion durable.

Le DG reconnaît que les deux principaux problèmes de ce contrat sont le « CAS PENSION » et la diminution des effectifs

Pour le DG la diminution des effectifs est une réalité et il convient maintenant de donner de la lisibilité en fixant l'évolution pour les 5 prochaines années. Pour cela en matière d'adéquation des missions et des moyens, le DG va donner des orientations dans les prochaines semaines. Des critères vont être arrêtés pour répartir les moyens par DT. Un indice global d'activité est en cours de finalisation. Il conviendra alors de revoir les organigrammes et pour cela il faut trouver une méthode. Les décisions doivent être prises avant la fin de l'année.

Le DG veut aussi lancer un travail sur la simplification des procédures. Il indique également que les résultats de l'audit informatique seront connus fin septembre.

En conclusion de ses propos, le DG tient à dire qu'avec le Président du CA, il veillera à ce que les engagements soient tenus.

Intervention du SNPA

Le SNPA trouve que la présentation du DG sur l'avenir de l'ONF est assez idyllique et que derrière l'affichage sur la possibilité de réussir, il y a la réalité.

La réalité, c'est une diminution de la voilure de l'ONF, c'est un manque de moyens financiers et surtout la diminution des effectifs, qui va accroître la détérioration des conditions de travail.

Le SNPA fait valoir, que ce n'est pas le doublement des Assistantes sociales, qui va résoudre le malaise actuel. C'est à la surcharge de travail qu'il convient de s'attaquer et il faut redonner de la lisibilité.

En matière de diminution des effectifs, le SNPA rappelle au DG le désastre provoqué en 2002 par l'identification de postes provisoires et fait part de son opposition totale à toute mobilité obligatoire.

En réponse au DG qui souhaite relevé le défi de la gestion des Ressources Humaines, le SNPA tient à dire qu'en territoire, les moyens sont insuffisants, tout comme il conviendra de renforcer le niveau Siège pour qu'il soit possible de conduire toutes les analyses et réflexions nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable GPRH.

En raison des départs en retraite, le SNPA demande que l'on analyse les besoins par corps, ainsi que leur localisation de manière à pouvoir organiser les concours nécessaires.

Les différents dossiers

Le SNPA évoque les dossiers qui laissent un goût très amer, car pour certains cela fait plus d'un an qu'ils sont dans les circuits ministériels, à savoir l'arrêté concernant l'augmentation de la PSR des Adjoints (le DG dit que la FP pose problème) et le NES B pour les SA, qui devrait quand même être publié avant la fin de l'année, si le serpent de la fusion avec l'agriculture n'est pas réintroduit. L'absence de mesure de passage de C en B dans le contrat d'objectifs 2012-2016 est un véritable handicap pour la promotion des Adjoints.

Le SNPA rappelle les dossiers internes qui sont en souffrance, comme la liste des emplois de chef de mission, la détermination du nombre de postes éligible à l'échelon spécial.

En réponse au SNPA, le DG confirme que la mensualisation de la PSR aura bien lieu à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le projet de décret concernant le report de la mise en œuvre de la PFR pour les Attachés ne semble pas poser de problème et sa parution est attendue avant le 31 décembre 2011.

Le CTPC du 23 septembre prochain étudiera l'adhésion au corps interministériel des Attachés d'administration.

La loi de titularisation des contractuels qui devrait être publiée pour la fin de cette année, devrait s'appliquer à l'ONF, mais la FP n'a toujours pas donné sa réponse. Il est à noter que le nombre de contractuels de droit public est en diminution, mais que celui des droits privés a augmenté de 15 % en un an pour atteindre l'effectif de 153. Le SNPA n'a pas signé le protocole d'accord de mai, car il porte en lui le germe de l'accroissement des contractuels de droit privé

En matière de parcours professionnels, il est convenu de poursuivre les travaux. Le point sur les métiers n'a pas été abordé, la réunion ayant été close précipitamment.

Conclusion

Aucun calendrier de négociation n'a été arrêté.

Cette réunion laisse un goût amer, car il n'y a pas eu de concret. Nous savons qu'il y a beaucoup de dossiers à traiter, mais aucune esquisse de plan de travail n'a été présentée.

Le SNPA qui se veut constructif, trouve cela très dommageable et va faire des propositions.